



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**Bilan des cent premiers jours
du Ministre de la Défense,
Mario ANDRÉSOL**



SOMMAIRE



Introduction

CHAPITRE I

MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES FORCES ARMÉES D'HAÏTI

- 1.1- Évaluation des capacités des Forces Armées d'Haïti à travers la visite des bases et installations militaires
- 1.2- Renforcement des effectifs et professionnalisation des Forces Armées d'Haïti
- 1.3- Élaboration d'une nouvelle doctrine militaire pour les Forces Armées d'Haïti
- 1.4- Renforcement de la coopération internationale en matière de défense
- 1.5- Dynamisation des partenariats stratégiques de défense

CHAPITRE II

APPUI À LA RÉPONSE SÉCURITAIRE NATIONALE ET AU RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DE L'ÉTAT SUR LE TERRITOIRE

- 2.1- Renforcement de la posture opérationnelle des Forces Armées d'Haïti
- 2.2- Déploiement des Forces Armées d'Haïti dans le cadre de la stratégie de consolidation de l'espace
- 2.3- Développement des capacités tactiques et préparation opérationnelle

CHAPITRE III

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES DU SECTEUR DE LA DÉFENSE

- 3.1- Renforcement institutionnel du Ministère de la Défense
- 3.2- Développement des partenariats stratégiques nationaux
- 3.3- Modernisation de la communication institutionnelle
- 3.4- Dialogue social, revalorisation et équité de genre
- 3.5- Soutien au personnel militaire et initiatives médico-sociales

CONCLUSION GÉNÉRALE



BILAN DES CENT PREMIERS JOURS

MARIO ANDRÉSOL

MINISTRE DE LA DÉFENSE

Publié par le Ministère de la Défense
Port-au-Prince , Haïti
Juillet 2026

INTRODUCTION

Une mission au cœur des défis de l'État haïtien

Le 12 juin, le Ministre Mario ANDRÉSOL a franchi le cap de ses cent premiers jours à la tête du Ministère de la Défense. Cent jours marqués par un engagement soutenu, au rythme des travaux quotidiens, visant à moderniser les Forces Armées d'Haïti, contribuer à la réponse sécuritaire et renforcer le système de défense nationale.

Les défis qu'il est en train d'affronter peuvent, à première vue, donner une impression de déjà-vu en rappelant ceux qui ont jalonné l'histoire récente d'Haïti. Pourtant, derrière cette similitude apparente, se cache une réalité différente. Les données ont profondément évolué. Les menaces se sont transformées, les équilibres institutionnels se sont fragilisés davantage et l'État haïtien fait face à une complexité sécuritaire d'une ampleur inédite.

Rarement, dans l'histoire contemporaine du pays, l'État a été autant mis à l'épreuve dans sa capacité à assurer la sécurité des citoyens, maîtriser son territoire, préserver le contrat social, maintenir la paix, garantir l'État de droit et protéger sa souveraineté ou son autonomie.

Face à cette réalité, le Ministre ANDRÉSOL entend agir avec lucidité, méthode et détermination. Conscient de la gravité de la situation, il demeure convaincu que la dynamique actuelle peut être inversée si les institutions sont en mesure d'assumer pleinement leurs responsabilités et accomplissent, avec rigueur, la mission qui leur incombe dans l'effort national de rétablissement de la sécurité et de la gouvernance.

Ancien capitaine au sein des Forces Armées d'Haïti, ancien directeur général de la Police Nationale d'Haïti et plus récemment Secrétaire d'État à la Sécurité publique, Mario ANDRÉSOL possède une lecture quasi intuitive des grands bouleversements institutionnels et sécuritaires qui ont secoué, par leur impact tellurique, les fondements de la République au cours des quatre dernières décennies : l'armée et la " mécanique des coups-d'état ", sa démobilisation chaotique, la succession des missions étrangères de stabilisation et la dégénérescence de la crise de gouvernance vers l'instabilité chronique et la débâcle sécuritaire actuelle.

Il n'aborde donc pas sa mission avec des recettes toutes faites, mais avec l'expérience, l'expertise et la hauteur de vue nécessaires pour conduire l'action du Ministère de la Défense dans la conjoncture actuelle. La mission qui lui a été confiée par le Premier Ministre est claire : moderniser et professionnaliser les Forces Armées d'Haïti, renforcer progressivement leurs capacités opérationnelles et leur permettre d'appuyer efficacement la Police Nationale d'Haïti dans la lutte contre l'insécurité, tout en contribuant au renforcement durable du système de défense nationale.

Ce document retrace les principaux travaux entrepris au cours des cent premiers jours du Ministre Mario ANDRÉSOL à la tête du Ministère de la Défense, du 4 mars au 12 juin 2026. Il met en lumière les initiatives lancées, les réformes amorcées et le renforcement des partenariats dans le domaine de la défense.

Parmi les actions entreprises figurent notamment l'évaluation des capacités des différentes bases militaires du pays et la rénovation de certaines de ces structures, les efforts engagés en matière de recrutement, l'élaboration d'une nouvelle doctrine militaire adaptée aux réalités contemporaines, le renforcement de la coopération internationale en matière de défense, la professionnalisation progressive des effectifs militaires, ainsi que plusieurs initiatives visant à consolider les capacités institutionnelles du Ministère de la Défense.

Cette dynamique de renforcement institutionnel aura pour conséquence par exemple la signature prochaine d'un protocole d'accord avec l'Université d'État d'Haïti (UEH), destiné à favoriser la formation, la recherche et le développement d'une culture stratégique nationale.

Les actions présentées dans ce document rendent compte du travail fourni au cours de ces cent premiers jours pour renforcer les capacités du Ministère de la Défense et des Forces Armées d'Haïti. Elles traduisent une volonté de rendre l'armée plus utile dans la conjoncture sécuritaire actuelle, tout en poursuivant un chantier plus large de professionnalisation des FAd'H, de renforcement institutionnel du Ministère et de consolidation progressive du système de défense nationale.



LES 100 PREMIERS JOURS EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

4 Mars – 12 Juin 2026

I. MODERNISER ET PROFESSIONNALISER LES FAD'H



6 Missions d'évaluation conduites dans les bases militaires, ayant notamment permis d'engager d'importants travaux de réhabilitation dans 3 bases afin de renforcer les capacités d'accueil, de formation et de préparation opérationnelle des FAD'H.



339 Nouveaux soldats intégrés
Promotion «**Capois La Mort**»



Environ **2000** nouvelles recrues à intégrer au cours des 4 prochains mois en fonction des capacités opérationnelles



1 banque nationale de candidats constituée



1 projet de doctrine militaire finalisé et soumis



5 Partenariats de défense renforcés et en développement



25 Militaires formés en Martinique dans le cadre du «**programme SABRE**»



17722 Candidats enregistrés lors de la campagne nationale de recrutement dont **4431 femmes**, soit **25%** des inscrits



114 candidats partiront en formation au Mexique à la fin du mois d'août



À l'issue des travaux de réparation et de rénovation, la capacité d'accueil des bases d'Anacaona et de Vertières sera portée de **300 à 600 places**, soit un doublement des capacités existantes.

II. APPUYER LA RÉPONSE SÉCURITAIRE NATIONALE



200

militaires déployés dans le cadre de la consolidation de l'espace



1

unité de combat engagée dans un entraînement spécialisé



Plusieurs espaces publics et institutions consolidés



1

stratégie de consolidation de l'espace mise en œuvre

III. RENFORCER LE SECTEUR DE LA DÉFENSE



2 directions stratégiques renforcées



Banque de sang militaire : **750** pochettes de sang collectées grâce à la mobilisation de donateurs militaires et civils entre le 10 avril et le 9 juin 2026.



1

mesure de soutien au personnel militaire



1

projet stratégique de communication militaire engagé



18 MAI 2026 lancement des plateformes numériques officielles des FAD'H



1

protocole d'accord en attente de signature avec l'Université d'État d'Haïti



200 soldats, 2 infirmières et 2 observateurs formés aux premiers secours et à l'appui médico-psychologique



6

offres de formation proposées par l'Argentine dans ses académies militaires



1

logo officiel unique adopté

Chapitre I

Modernisation et professionnalisation des Forces Armées d'Haïti

La modernisation et la professionnalisation des Forces Armées d'Haïti constituent l'une des principales priorités du Ministère de la Défense. Cet effort repose notamment sur le renforcement des effectifs, l'amélioration des capacités de formation et d'entraînement, le développement d'une doctrine adaptée aux réalités contemporaines ainsi que la consolidation des partenariats internationaux de coopération. Les actions présentées dans ce chapitre illustrent les principales initiatives engagées au cours de la période sous revue afin de contribuer au développement progressif des capacités des FAd'H.

1.1- Réhabilitation et renforcement des capacités des bases militaires à la suite de visites d'évaluation

Conformément au Plan d'action 2026-2027 du Ministère de la Défense, le Ministre Mario ANDRÉSOL a fait du renforcement des capacités opérationnelles des Forces Armées d'Haïti une priorité. Cette orientation vise notamment l'augmentation progressive des effectifs militaires, l'amélioration de la qualité du commandement, le développement des compétences techniques et professionnelles du personnel, ainsi que le renforcement des moyens matériels et logistiques des FAd'H.

Dans cette perspective, le Ministre en premier lieu, a entrepris une série de visites dans les principales bases et installations militaires du pays afin de pouvoir évaluer directement l'état des capacités des Forces Armées d'Haïti.

Six visites en deux mois, au moins deux bases en cours de réparation ou de rénovation

Au-delà de leur dimension évaluative, ces visites ont conduit au lancement de travaux de réhabilitation et d'aménagement dans plusieurs bases militaires. Ces interventions visent à améliorer les conditions de travail, d'hébergement et de formation du personnel, tout en renforçant les capacités d'accueil des structures appelées à recevoir les nouvelles recrues. Ces missions ont également permis de conduire un exercice de planification infrastructurelle conjointe entre le Ministère de la Défense et les Forces Armées d'Haïti.

Grâce aux réparations et aménagements engagés, les capacités d'accueil des bases concernées devraient connaître une augmentation significative. Alors qu'elles permettaient auparavant d'accueillir environ 300 militaires, les installations réhabilitées devraient progressivement porter cette capacité à près de 600 à 700 militaires, contribuant ainsi directement à l'objectif de renforcement des effectifs et de professionnalisation des FAd'H.

a- Grand Quartier Général des Forces Armées d'Haïti : échange avec le Haut État-major sur les défis et besoins prioritaires des FAD'H

Quelques jours après son installation à la tête du Ministère de la Défense, le Ministre ANDRÉSOL, dans l'objectif d'évaluer les capacités opérationnelles et d'examiner les conditions de travail du personnel militaire, a visité officiellement le Grand Quartier Général des FAD'H le 10 mars 2026. Cette visite lui a permis d'échanger avec le Haut État-major sur l'état général des capacités de l'institution, les besoins en matière de formation, d'équipements et de logistique.



b- Base militaire de Clercine : travaux en cours

À la suite de sa visite du 10 mars 2026 au Grand Quartier Général des FAd'H, le Ministre de la Défense s'est rendu, le 13 mars 2026, à la base militaire située à Clercine. Cette visite a permis d'identifier des besoins urgents en matière d'infrastructures.

Les constats effectués ont rapidement conduit au lancement de travaux destinés à améliorer les conditions d'accueil, de formation et de travail au sein de la base. Ces interventions visent à renforcer les capacités de fonctionnement de la base de Clercine, appelée à jouer un rôle important dans l'accueil, l'encadrement et la formation des nouvelles recrues.



c- Base militaire de Vertières : préparation des unités et renforcement de l'encadrement militaire

Le Ministre a poursuivi sa tournée d'évaluation, le 26 mars 2026, à la base militaire de « Vertières », située à Tabarre, afin d'apprécier l'état d'avancement des dispositifs mis en place pour l'opérationnalisation progressive des unités militaires.

Les échanges avec le commandement de la base ont notamment porté sur la préparation de nouvelles unités, le renforcement des effectifs, la sortie de la promotion « François Makandal », les travaux de réhabilitation engagés au sein de la base, ainsi que sur l'élaboration d'une nouvelle doctrine militaire adaptée aux réalités contemporaines.



d- Base militaire d'Anacaona : travaux en cours en vue de l'amélioration des infrastructures d'accueil

Le Ministre a effectué, le 05 avril 2026, une autre visite à la base militaire « Anacaona » à Gressier/Léogâne. Cette visite a permis d'évaluer l'état des infrastructures de la base et d'identifier les réparations prioritaires à effectuer. Des travaux de restauration ont par la suite été engagés et devraient être finalisés au cours du mois de juin. Ils visent à améliorer les conditions de vie et de formation des militaires présents sur la base, tout en renforçant sa capacité à accueillir de nouvelles recrues.



e- Bases militaires de Malpasse et de Marion : perspectives de renforcement des infrastructures frontalières et déconcentration des capacités d'accueil

Le Ministre Mario ANDRÉSOL a poursuivi sa tournée d'évaluation en effectuant, les 2 et 3 mai 2026, une mission de travail au niveau des bases militaires de Malpasse et de Marion, situées respectivement à proximité de la frontière haïtiano-dominicaine dans le département du Centre et dans le département du Nord-Est.

Cette visite visait à évaluer les capacités des infrastructures militaires pouvant contribuer à une stratégie de recrutement et de formation davantage déconcentrée sur le territoire national. Elle a également permis d'apprécier le potentiel stratégique de ces installations dans le cadre du renforcement de la présence institutionnelle de l'État dans les espaces frontaliers.



f- Corps du Génie des Forces Armées d'Haïti : évaluation d'un levier stratégique de soutien aux opérations

Dernière visite réalisée dans l'espace des cent premiers jours, le déplacement effectué le 4 juin 2026 au Corps du Génie des FAd'H, situé au Bicentenaire, a permis au Ministre d'évaluer les activités en cours, les réalisations de cette unité spécialisée ainsi que les principaux défis auxquels elle est confrontée dans l'accomplissement de ses missions.



Les échanges avec le personnel militaire ont porté notamment sur les besoins en équipements, en infrastructures et en ressources humaines, ainsi que sur les mesures susceptibles de renforcer les capacités du Corps du Génie dans ses missions de soutien aux opérations militaires et de contribution à la résilience des communautés.



1.2- Renforcement des effectifs et professionnalisation des Forces Armées d'Haïti

L'un des principaux défis identifiés dans le cadre des visites d'évaluations menées au cours des cent premiers jours concernait la nécessité de poursuivre le renforcement progressif des effectifs militaires et d'améliorer les infrastructures au niveau des différentes bases militaires du pays. Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins opérationnels des Forces Armées d'Haïti et par les exigences liées à leur reconstitution et modernisation, le Ministère de la Défense a engagé plusieurs initiatives visant à soutenir le recrutement, la formation et la professionnalisation du personnel militaire.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre des orientations définies par le Plan d'action 2026-2027 du Ministère de la Défense, lequel a pour objectif de consolider les acquis et de renforcer de manière durable les capacités nationales de défense. Ce plan d'action offre une vision claire et adéquate par rapport aux défis sécuritaires du moment et les besoins de modernisation de l'Armée. Sur ce, trois axes prioritaires ont été définis :

- Le renforcement des capacités d'action des Forces Armées d'Haïti dans la lutte contre les gangs armés, pour pouvoir créer les conditions sécuritaires nécessaires en ce qui a trait à l'organisation d'élections libres et inclusives.
- La consolidation et diversification des partenariats stratégiques internationaux en vue de poursuivre le développement institutionnel, la modernisation et la professionnalisation des Forces Armées d'Haïti (FAD'H).
- Le développement au sein du ministère des capacités en termes de production de connaissances stratégiques et prospectives permettant une meilleure adaptation et compréhension dans la prise de décision du gouvernement en matière sécuritaire et de défense nationale.

a- Graduation de la promotion « Capois La Mort »

Le 21 avril 2026, les Forces Armées d'Haïti ont procédé à la graduation d'une nouvelle classe de soldats, baptisée promotion « Capois La Mort », lors d'une cérémonie organisée à la base militaire de Vertières.

À cette occasion, 339 nouveaux soldats ont officiellement intégré les rangs des FAd'H après avoir complété leur formation militaire de base. Cette nouvelle promotion constitue un apport significatif aux effectifs de l'institution et contribue aux efforts engagés pour renforcer progressivement les capacités opérationnelles de l'armée haïtienne.



Les nouveaux militaires ont prêté serment d'allégeance à la Nation et se sont engagés à exercer leurs fonctions dans le respect de la Constitution, des lois de la République et des valeurs fondamentales de l'institution militaire.



b- Décentralisation du processus de recrutement

Parallèlement à l'intégration des nouvelles recrues, le Ministère de la Défense a engagé une transformation du processus de recrutement des Forces Armées d'Haïti. Cette démarche vise à passer d'un recrutement plus limité à un dispositif plus structuré, déployé à l'échelle nationale et mieux adapté aux objectifs d'augmentation des effectifs militaires. À cet effet, une campagne nationale de recrutement a été lancée du 8 au 12 juin 2026 dans les principales villes du pays, avec la présence de recruteurs militaires sur le terrain. Cette banque de données permettra d'identifier, selon les besoins de l'institution, les candidats pouvant être appelés à intégrer les prochaines classes militaires, à travers des vagues successives d'intégration et de formation.

Cette première phase a ciblé principalement les jeunes âgés de 18 à 25 ans et s'inscrit dans la perspective d'intégrer environ 2000 nouvelles recrues au cours des quatre prochains mois. Une seconde phase de recrutement, prévue ultérieurement, visera des cadres âgés de 22 à 35 ans issus de différents profils socioprofessionnels, notamment des juristes, des ingénieurs et des médecins. Cette démarche répond à la nécessité de renforcer la professionnalisation des Forces Armées d'Haïti tout en favorisant la diversification des compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Dans cette perspective, plusieurs initiatives ont été entreprises afin de préparer l'intégration progressive de nouvelles recrues. Les travaux de rénovation en cours dans les bases militaires de Vertières et d'Anacaona devraient permettre de porter, à très court terme, la capacité d'hébergement combinée de ces infrastructures à environ 2 000 places.

Par ailleurs, l'acquisition de tentes contribuera à accroître les capacités temporaires d'accueil, avec la possibilité de loger 600 recrues supplémentaires réparties entre les différentes bases militaires. Ces mesures visent à renforcer les capacités d'accueil et de formation nécessaires aux prochains cycles d'intégration au sein des Forces Armées d'Haïti.



c- 17,722 candidatures enregistrées lors de la campagne nationale de recrutement

La campagne nationale de recrutement a suscité une forte affluence dans plusieurs centres d'inscription à travers le pays, témoignant de l'intérêt marqué de la jeunesse haïtienne pour les Forces Armées d'Haïti (FAD'H). À Clercine, cet engouement exceptionnel a conduit les autorités à prolonger les opérations de recrutement d'une semaine supplémentaire afin de permettre l'enregistrement d'un plus grand nombre de candidatures.

Au total, 17 722 candidats ont été recensés dans le cadre de cette campagne menée du 8 au 12 juin 2026, incluant la semaine d'extension accordée au niveau de la base de Clercine. Les femmes représentent près d'un quart (25%) des inscriptions, avec 4 331 candidates enregistrées.



Au-delà des chiffres, cette participation revêt une signification particulière. Elle est intervenue dans un contexte où l'institution militaire a fait l'objet de débats, d'interrogations et parfois de critiques dans l'espace public. Pourtant, la réponse observée sur le terrain a démontré que de nombreux jeunes continuent de percevoir les Forces Armées d'Haïti comme une institution d'avenir et comme un cadre légitime d'engagement au service de la nation.

Cet intérêt constitue un signal encourageant pour les efforts de professionnalisation et de développement des capacités des FAd'H. Il témoigne également de l'existence, au sein de la jeunesse haïtienne, d'une volonté de participer à la reconstruction des capacités de l'État et de contribuer, à travers l'institution militaire, à la défense de la souveraineté nationale, à la protection du territoire et au renforcement de la sécurité du pays.

Cette mobilisation rappelle enfin que le développement des Forces Armées d'Haïti ne repose pas uniquement sur des investissements matériels ou des réformes institutionnelles. Il dépend également de la capacité de l'institution à susciter l'adhésion, l'engagement et le patriotisme des jeunes générations appelées à en assurer l'avenir.



d- Renforcement des capacités pédagogiques internes

Dans le cadre des efforts de modernisation et de professionnalisation des Forces Armées d'Haïti, une attention particulière a été accordée au renforcement des capacités pédagogiques internes de l'institution. À cet effet, un séminaire de formation technique a été organisé au bénéfice des moniteurs militaires chargés de l'encadrement et de la formation des recrues.

Cette activité visait à consolider les compétences pédagogiques des formateurs, à harmoniser les méthodes d'ins-truction et à renforcer les capacités internes de transmission des connaissances au sein de l'institution militaire. Elle s'inscrit dans une démarche visant à développer progressivement une expertise nationale capable de soutenir l'expansion des capacités de formation des FAd'H.



Le renforcement des capacités des moniteurs constitue un levier important pour améliorer la qualité de l'encadrement des recrues, consolider les acquis de la formation militaire et soutenir les efforts de professionnalisation de l'institution.

En somme, les efforts engagés en matière de renforcement des effectifs et de professionnalisation ont permis :

- d'intégrer 339 nouveaux soldats au sein des Forces Armées d'Haïti ;
- de transformer et décentraliser le processus de recrutement en vue d'accroître progressivement les effectifs militaires ;
- de constituer une banque de données de candidats destinée à soutenir les futurs cycles de recrutement et de formation ;
- d'accroître progressivement les capacités d'accueil et de formation des recrues grâce aux travaux de réhabilitation des bases militaires ;
- d'identifier les besoins prioritaires en infrastructures nécessaires au renforcement des effectifs ;
- de développer les capacités pédagogiques internes à travers la formation des moniteurs militaires ;
- de soutenir la professionnalisation progressive du personnel militaire.

1.3- Élaboration d'une nouvelle doctrine militaire pour les Forces Armées d'Haïti

Par rapport aux efforts engagés en matière de recrutement, de formation et de développement des capacités opérationnelles, le Ministère de la Défense a lancé un important chantier de réflexion stratégique visant à doter les Forces Armées d'Haïti d'une nouvelle doctrine militaire adaptée aux réalités contemporaines.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions prioritaires du Plan d'action 2026-2027 du Ministère de la Défense et répond à la nécessité d'adapter l'institution militaire à l'évolution de l'environnement sécuritaire national, régional et international.

a- Lancement du processus d'élaboration de la doctrine et formation d'une commission pluridisciplinaire

Le 24 avril 2026, le Ministre de la Défense, Mario ANDRESOL, a officiellement lancé les travaux devant conduire à l'élaboration de la nouvelle doctrine des Forces Armées d'Haïti.

Dans cette perspective, plus d'une douzaine de spécialistes issus de différents domaines ont été mobilisés afin de contribuer à la rédaction de ce document stratégique. Cette démarche repose sur une approche interdisciplinaire associant des experts militaires et de défense, des géopolitologues, des spécialistes des études stratégiques et de sécurité, des juristes, des criminologues ainsi que d'autres personnalités reconnues pour leur expertise.

b- Une doctrine adaptée aux réalités contemporaines

Les orientations communiquées au groupe de travail soulignent la nécessité de développer une doctrine militaire prenant en compte l'évolution des menaces auxquelles fait face l'Etat haïtien.

Les travaux engagés intègrent des enjeux liés aux menaces asymétriques et hybrides ainsi qu'aux nouvelles formes d'insécurité susceptibles d'affecter la stabilité nationale et la souveraineté de l'État.

Cette réflexion vise également à mieux définir les missions, les priorités capacitaires et les principes devant guider le développement futur des Forces Armées d'Haïti.

c- Une armée moderne dans une société démocratique

Le processus doctrinal engagé par le Ministère repose également sur la volonté de consolider le caractère républicain et professionnel des Forces Armées d'Haïti.

Conformément aux orientations définies par le Ministère, la future doctrine devra tenir compte du respect des droits humains, du droit international humanitaire, de l'État de droit ainsi que des principes régissant les relations civilo-militaires dans une société démocratique.

L'objectif poursuivi est de fournir aux Forces Armées d'Haïti un cadre doctrinal cohérent permettant d'accompagner leur modernisation, leur professionnalisation et leur adaptation aux défis contemporains de sécurité et de défense.

d- Finalisation du projet de la nouvelle doctrine militaire

Les travaux engagés ont permis, vers la fin du mois de mai et le début du mois de juin, d'aboutir à la finalisation du projet de doctrine militaire des Forces Armées d'Haïti, lequel a été soumis à l'autorité de tutelle.

e- Vers l'organisation d'un Forum public et participatif sur la vision et l'avenir des FAd'H

À la suite des travaux engagés par la Commission chargée de l'élaboration de la nouvelle doctrine militaire, le Ministère de la Défense inscrit parmi ses prochaines étapes l'organisation d'un Forum public et participatif sur la vision et l'avenir des Forces Armées d'Haïti. Dans cette perspective, un spot institutionnel a été diffusé le 12 juin 2026 afin d'annoncer cette initiative et d'inviter le public à prendre part à cette réflexion nationale.

Une telle démarche consiste à élargir la réflexion au-delà du cercle des experts, en invitant les citoyens, les anciens militaires, les professionnels, les universitaires, les organisations de la société civile et toutes les personnes intéressées à se prononcer sur le type d'armée dont le pays a besoin.

Le Forum devra permettre de recueillir des réflexions, propositions et préoccupations autour d'enjeux essentiels : le rôle des FAd'H dans une société démocratique, leur contribution à la sécurité nationale, leur respect de la Constitution et de l'État de droit, ainsi que leur adaptation aux défis contemporains. Cette démarche traduit la volonté du Ministère d'inscrire la construction doctrinale dans une approche ouverte, participative et républicaine.

1.4- Renforcement de la coopération internationale en matière de défense

S'il est vrai que la modernisation et la professionnalisation des Forces Armées d'Haïti reposent d'abord sur une vision nationale claire et sur des efforts internes soutenus, le développement de partenariats internationaux adaptés demeure un levier essentiel pour accompagner le renforcement des capacités de l'institution militaire. Conscient des défis auxquels les FAd'H sont confrontées, notamment en matière de formation, de professionnalisation du personnel et de développement de capacités spécialisées, le Ministère de la Défense a poursuivi, au cours de cette période, des efforts de dynamisation de la coopération internationale. Cette dynamique s'est traduite notamment par la poursuite de formations au profit des cadres militaires et civils et par le renforcement du dialogue avec plusieurs partenaires dans le domaine de la défense.

Cette dynamique s'inscrit dans une évolution plus large marquée par une ouverture croissante de la communauté internationale à l'accompagnement du processus de développement des Forces Armées d'Haïti. Longtemps abordée avec prudence, la question du renforcement des capacités militaires nationales fait aujourd'hui l'objet d'une compréhension plus large de la part de plusieurs partenaires, qui reconnaissent l'importance pour Haïti de disposer d'institutions de sécurité et de défense capables d'assumer pleinement leurs responsabilités au service de l'État et de la Nation.

a- La formation comme vecteur de coopération

Au cours de ces dernières années, plusieurs partenaires ont contribué au renforcement des capacités humaines des Forces Armées d'Haïti à travers des programmes de formation destinés aux officiers, sous-officiers et militaires. Ainsi, le ministère de la Défense, du 4 mars au 12 juin 2026, dans le cadre du renforcement de la coopération

internationale en matière de défense ainsi que du développement des capacités institutionnelles et opérationnelles des Forces Armées d'Haïti, a réalisé plusieurs activités :

- Le ministère de la défense a participé, par visioconférence, aux différentes réunions préparatoires dans le cadre de la préparation de la XVII^e Conférence des Ministres de la Défense des Amériques (CMDA), laquelle se tiendra au Pérou à Cusco du 7 au 10 juillet 2026 ;
- Du 7 au 17 avril 2026 à Sanremo en Italie, un lieutenant des Forces Armées d'Haïti a participé au 197^e cours Militaire International sur le droit international humanitaire. En effet, cette formation a pour objectif de renforcer les capacités des officiers militaires en matière d'intégration et d'application du droit international humanitaire dans la planification et la conduite des opérations militaires ;
- Du 18 au 19 mars 2026, un capitaine des Forces Armées d'Haïti a participé, au Panama, à la conférence de 2026 sur les maîtres d'œuvres de la sûreté maritime en Haïti. Cette conférence a pour objectif d'analyser l'environnement de sûreté maritime en Haïti, d'évaluer les initiatives en cours, d'identifier les lacunes existantes et de favoriser la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la sécurité maritime ;
- En vue du renforcement de la coopération internationale en matière de sécurité et de défense, le ministre de la défense a rencontré deux partenaires internationaux majeurs : le 5 mai 2026, il y a eu une rencontre avec Madame Daniela Krosiak qui est cheffe de mission du Bureau d'Appui des Nations Unies en Haïti (BINUH), les discussions portaient sur les perspectives de coopération entre les Nations Unies et le Ministère de la Défense ; et le 19 mai 2026, il a rencontré la délégation du Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies. Les discussions se sont déroulées sur la situation sécuritaire du pays, les défis institutionnels faisant face le secteur de la Défense et sur les perspectives d'appui de la communauté internationale ;
- Dans le cadre de la participation au 59^e Cours Avancé sur le droit international humanitaire, deux officiers des Forces Armées d'Haïti, un capitaine et un lieutenant, sont désignés pour y participer lequel se déroulera du 8 au 12 juin 2026 à Sanremo en Italie ;
- Une officière des Forces Armées d'Haïti a été désignée pour représenter l'Assemblée Régionale du Comité International de Médecine Militaire pour le groupe de travail Panaméricain le 16 et 17 juin 2026 à Brasilia au Brésil. Au cœur des discussions, se trouvent des enjeux liés à la santé militaire, à la médecine opérationnelle ainsi qu'au renforcement de la coopération régionale dans le domaine médical militaire ;
- En vue de renforcer les capacités nationales en matière de défense et de sécurité, un officier supérieur des Forces Armées d'Haïti, lequel est titulaire du grade de major, a été sélectionné par le Collège Interaméricain de Défense parmi les candidatures soumises par le Ministère de la Défense. Il participera au programme de Master en Défense et sécurité interaméricaine (classe 6), qui se déroulera à Washington du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027. Cette formation a pour objectif de renforcer les connaissances stratégiques et les compétences professionnelles des participants dans le domaine de la sécurité, de la défense, de la coopération régionale et de la gestion des défis sécuritaires contemporains.
- Le commandant en chef des Forces Armées d'Haïti a été désigné en vue de représenter celles-ci au cinquième Sommet des Chefs de Police des Nations Unies (UNCOPS 2026) au siège de l'organisation des Nations Unies à New York les 7 et 8 juillet 2026. Ce sommet vise à renforcer la coopération internationale

en matière de maintien de la paix, d'échanger les meilleures pratiques et d'examiner les défis liés à la sécurité internationale et aux opérations de paix des Nations Unies.

En outre, la coopération avec la France s'est poursuivie à travers plusieurs cohortes de formation destinées au personnel militaire haïtien. Au total, six cohortes ont déjà bénéficié de formations spécialisées, contribuant au développement des compétences techniques et professionnelles des cadres militaires. La plus récente cohorte, composée de vingt-cinq militaires, est rentrée au pays le 21 mai 2026 après avoir complété son programme de formation.

Le Mexique a également contribué aux efforts de professionnalisation des Forces Armées d'Haïti à travers la formation de militaires haïtiens dans différents domaines liés aux fonctions militaires.

De son côté, la Colombie a manifesté sa volonté d'accompagner le renforcement des capacités des FAd'H à travers des programmes de formation destinés à un nombre important de militaires haïtiens, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération dans le domaine de la défense.

b- Renforcement du dialogue avec les partenaires de défense

Au-delà des programmes de formation, le Ministère de la Défense a poursuivi ses échanges avec plusieurs partenaires internationaux afin d'identifier de nouvelles opportunités de coopération susceptibles de contribuer au développement des capacités institutionnelles et opérationnelles des Forces Armées d'Haïti.

Les discussions engagées avec plusieurs pays partenaires portent notamment sur le renforcement des capacités de commandement, la formation spécialisée, le développement des infrastructures militaires, le génie militaire, la logistique, ainsi que les moyens nécessaires à la modernisation progressive des Forces Armées d'Haïti.

c- Vers un renforcement progressif des capacités nationales

Le Ministère entend faire de la coopération internationale un levier de renforcement des capacités nationales. Les partenariats engagés doivent contribuer au développement des ressources humaines, au transfert de compétences techniques et à la consolidation progressive des capacités institutionnelles des Forces Armées d'Haïti.

Les différentes initiatives engagées au cours de cette période témoignent d'une volonté de dynamisation de la coopération internationale en vue de la professionnalisation des FAd'H, du renforcement institutionnel et de la modernisation du secteur de la défense.

Principaux résultats

Les actions entreprises au cours des cent premiers jours ont notamment permis :

- De poursuivre des programmes de formation à l'étranger au bénéfice du personnel militaire haïtien ;
- De renforcer des relations de coopération avec plusieurs partenaires dans le domaine de la défense ;
- D'identifier de nouvelles opportunités de coopération en matière de formation et de développement des capacités ;
- De consolider des efforts de professionnalisation des Forces Armées d'Haïti ;
- De renforcer l'appui international aux initiatives de modernisation de l'institution militaire.

1.5- Dynamisation des partenariats stratégiques ou mise en œuvre d'une diplomatie de défense

Au-delà du renforcement des programmes de coopération existants, le Ministre de la Défense a entrepris, au cours de cette période, de développer une véritable diplomatie de défense au service de la modernisation des Forces Armées d'Haïti. Cette approche traduit sa volonté de faire de la coopération internationale un instrument stratégique au service des priorités nationales de défense, à travers le renforcement du dialogue avec les pays partenaires, l'identification de nouvelles opportunités de collaboration et la mobilisation d'appuis adaptés aux besoins de l'institution militaire.

Les rencontres de travail qu'il a tenues avec les représentants de plusieurs pays partenaires témoignent de cette volonté d'inscrire la coopération en matière de défense dans une démarche plus structurée, cohérente et orientée vers les objectifs de transformation des Forces Armées d'Haïti.

a- Coopération avec le Brésil : vers un projet de formation des cadres militaires des FAd'H

Dans ce cadre, les relations de coopération avec le Brésil continuent de présenter un intérêt particulier. Les deux pays disposent déjà d'antécédents de coopération dans le domaine militaire, notamment à travers les initiatives ayant contribué au développement du Corps du Génie des Forces Armées d'Haïti. Les échanges engagés visent à explorer de nouvelles possibilités de coopération adaptées aux priorités actuelles du Ministère de la Défense.

En effet, une rencontre s'est tenue entre le ministre de la Défense Mario ANDRÉSOL avec une délégation du Gouvernement brésilien conduite par son ambassadeur Luis Guilherme NASCENTES DA SILVA, le mercredi 20 mai 2026 à Port-au-Prince. Elle s'inscrit dans le plan d'action 2026-2027, permettant également d'explorer les éléments importants d'un projet de coopération militaire, lequel a pour objectif d'améliorer le potentiel d'action des Forces Armées d'Haïti en passant par l'augmentation des effectifs et le développement des moyens logistiques. De plus, les deux hommes ont convenu d'axer cette coopération sur la formation des sous-officiers, des officiers et des cadres, l'augmentation de l'effectif du personnel militaire, l'amélioration de la qualité du commandement et le renforcement des moyens logistiques et opérationnels des FAd'H.



b- Coopération avec l'Argentine : offre de formation pour 6 candidats haïtiens dans les académies militaires argentines (2 juin 2026)

Dans le cadre de la poursuite de la coopération de la République d'Argentine avec la République d'Haïti, une rencontre s'est tenue, le 2 juin 2026, entre le ministre de la Défense Mario ANDRÉSOL et le chargé d'Affaires a.i. de l'Argentine en Haïti, Pablo André Graziano. Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de la défense et de la sécurité. Selon le chargé d'Affaires, l'Argentine se dit favorable à accueillir des candidats haïtiens au sein de ses académies militaires terrestres, navales et aériennes à raison de 2 militaires haïtiens pour chacune de ces académies. De plus, il a souligné l'importance du renforcement des capacités des Forces Armées d'Haïti, notamment dans la perspective d'une meilleure intégration de l'institution militaire haïtienne aux mécanismes régionaux de sécurité.



c- Coopération avec la France : une cohorte récente de 25 militaires haïtiens a participé au programme SABRE

Dans le cadre de la coopération avec la France qui porte notamment sur la formation militaire, le renforcement institutionnel, les échanges stratégiques ainsi que le développement des capacités opérationnelles des Forces Armées d'Haïti, une cohorte de 25 militaires haïtiens a regagné Port-au-Prince le jeudi 21 mai 2026. Cette cohorte, dans l'objectif de suivre une formation intensive au sein des forces armées françaises, avait quitté Haïti le 11 mai 2026.

Il faut souligner que cette coopération avec la France se matérialise à travers le programme SABRE, lequel contribue à la formation spécialisée de militaires haïtiens en Martinique dans des domaines tels que : le combat urbain, le tir opérationnel et le secourisme de combat.



d- Coopération avec les États-Unis : rencontre autour de la formation, l'encadrement opérationnel et l'appui technique aux FAD'H (2 avril 2026)

Après le constat du nouveau regard que les États-Unis ont eu par rapport à la remobilisation des Forces Armées d'Haïti suite au financement de la garde côte haïtienne en vertu de la loi de finances du H.R. 7148, une réunion a eu lieu, le jeudi 2 avril, entre le ministre Mario ANDRESOL avec une importante délégation d'officiers supérieurs américains menée par le major Michael RAE et les lieutenants colonels Jay RICHARDSON et Hans CARNIC. Cette réunion était axée sur la formation et l'encadrement opérationnel des Forces Armées d'Haïti et un appui technique formel.

Le 20 mai 2026, une rencontre s'est également tenue entre le Ministre de la Défense et un attaché militaire américain accrédité en Haïti autour des perspectives de coopération dans le domaine de la défense et du renforcement des capacités des FAD'H.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la coopération avec les États-Unis suite, en février 2026, en vertu de la loi de finances du H.R. 7148, adoptée par le Congrès des États-Unis pour financer différents secteurs du gouvernement fédéral américain et renfermant une disposition permettant un appui direct aux Forces Armées d'Haïti — les États-Unis ont alloué jusqu'à cinq millions de dollars américains en soutien aux FAD'H, marquant ainsi une reprise significative d'un appui direct à l'institution militaire haïtienne après plusieurs décennies de coopération militaire largement limitée dans ce domaine.

Pour Haïti, cette évolution est significative. Elle traduit une reconnaissance croissante, par ses partenaires, de l'importance des efforts engagés par l'État haïtien pour renforcer progressivement les Forces Armées d'Haïti.



e- Coopération avec le Mexique : 114 candidats en lice pour partir bientôt en formation

La coopération militaire avec le Mexique, consolidée au cours des cent premiers jours, se poursuivra avec le départ, le 24 août 2026, de 114 recrues issues d'une cohorte de 665 militaires ayant rejoint la base de Vertières le 5 juillet 2026. Cette formation spécialisée contribuera au renforcement des compétences du personnel militaire avant la poursuite de leur formation en Haïti et leur intégration progressive au sein des Forces Armées d'Haïti.

Depuis 2018, l'armée mexicaine a contribué à la formation de plus de 900 militaires haïtiens dans différents domaines liés à la défense et à la professionnalisation militaire. Le Ministère de la Défense entend continuer à capitaliser sur cette coopération stratégique afin de renforcer les capacités des Forces Armées d'Haïti.



CHAPITRE II

Appui à la réponse sécuritaire nationale et au renforcement de la présence de l'Etat sur le territoire

Le Ministère de la Défense participe ainsi aux efforts nationaux visant à restaurer progressivement l'autorité de l'État et à réduire les menaces sécuritaires affectant la population. Dans cette perspective, les Forces Armées d'Haïti ont pour mission de contribuer à la sécurisation du territoire national dans ses dimensions terrestre, maritime, fluviale et aérienne, dans le respect du cadre constitutionnel et des attributions propres à chaque institution.

À cet égard, les FAd'H contribuent à la sécurisation de certaines infrastructures stratégiques et sensibles essentielles à la continuité de l'État et appuient la Police Nationale d'Haïti dans la consolidation des espaces récupérés autrefois occupés par des groupes armés.

2.1- Renforcement de la posture opérationnelle des Forces Armées d'Haïti

a- Rappel et réaffectation exclusive des troupes

Dans le cadre des efforts visant à accroître la disponibilité opérationnelle des Forces Armées d'Haïti, le ministère de la défense avait procédé au rappel et à la réaffectation des troupes. Cette mesure a permis la récupération effective de personnels militaires précédemment détachés auprès de certaines personnalités politiques et administratives, en vue de leur réaffectation aux missions relevant directement de la défense nationale. Ce qui favorise l'augmentation du nombre de militaires engagés dans les combats contre les gangs et de mieux consolider les bâtiments et territoires acquis.

2.2- Déploiement des Forces Armées d'Haïti dans le cadre de la stratégie de consolidation de l'espace.

Dans ce contexte, environ 200 militaires des Forces Armées d'Haïti ont été déployés en avril 2026 dans des zones sensibles afin de renforcer la présence des forces publiques et de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie dite de « consolidation de l'espace ».

- Opérations de consolidation dans la capitale

Cette stratégie vise notamment à sécuriser le retour progressif des personnes déplacées, à renforcer la résilience des communautés face aux violences urbaines et communautaires, à empêcher la réoccupation des espaces récupérés par des groupes armés ainsi qu'à déjouer les tactiques de harcèlement utilisées contre les forces de sécurité. Elle est appelée à être progressivement étendue aux différentes zones faisant l'objet d'opérations de reconquête et de stabilisation.

- Appui à la Police Nationale d'Haïti

À la suite d'opérations conduites par la PNH, avec l'appui d'unités spécialisées, contre des groupes armés occupant plusieurs institutions publiques situées notamment sur l'Avenue Christophe, les FAd'H ont été mobilisées afin de contribuer à la consolidation des positions récupérées.

Cette dynamique concerne plusieurs espaces publics, administratifs et universitaires d'importance stratégique situés dans la capitale, incluant des établissements d'enseignement supérieur relevant de l'Université d'État d'Haïti — notamment la Faculté des Sciences Humaines (FASCH), l'Institut National d'Administration, de Gestion et des Hautes Études Internationales (INAGHEI) ainsi que l'Institut d'Études et de Recherches Africaines d'Haïti / Institut Supérieur d'Études et de Recherches en Sciences Sociales (IERAH/ISERSS) — ainsi qu'un ancien bâtiment institutionnel de l'administration publique, notamment l'ancien siège de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA).

La récupération de ces espaces revêt une portée importante dans la mesure où elle contribue à restaurer la présence de l'État, à protéger des lieux essentiels à la vie académique et administrative, et à empêcher leur utilisation par des groupes armés.

- Appui à la Task Force

Parallèlement aux opérations conduites en appui à la Police Nationale d'Haïti, une trentaine de militaires ont été mobilisés au sein de la Task Force, structure engagée dans les efforts de lutte contre les groupes criminels.

Cette contribution illustre l'implication des FAd'H dans les dispositifs coordonnés de réponse à la crise sécuritaire, dans le respect des attributions propres à chaque institution.

2.3- Développement des capacités tactiques et préparation opérationnelle

a- Renforcement des capacités tactiques

Afin d'améliorer la préparation opérationnelle des Forces Armées d'Haïti, un programme d'entraînement spécialisé a été lancé au profit d'une unité de combat de format compagnie. Cette initiative vise à développer les capacités tactiques des militaires, à renforcer leur aptitude à opérer dans des environnements complexes et à soutenir la consolidation progressive des capacités opérationnelles de l'institution.

CHAPITRE III

Renforcement des capacités institutionnelles du secteur de la Défense

Le renforcement des capacités du secteur de la défense ne repose pas uniquement sur le développement des Forces Armées d'Haïti. Il implique également la modernisation des structures administratives, le développement des partenariats stratégiques, l'amélioration des mécanismes de gestion ainsi que la consolidation des outils de communication institutionnelle. Les initiatives présentées dans ce chapitre témoignent des efforts engagés en ce sens au cours des cent premiers jours du Ministre Mario André Sol à la tête du Ministère de la Défense.

3.1- Renforcement institutionnel du Ministère de la Défense

Le Ministère de la Défense porte la vision d'une institution plus efficace, mieux organisée et adaptée aux enjeux sécuritaires actuels ainsi qu'aux besoins de modernisation des Forces Armées d'Haïti.

Dans cette perspective, des efforts ont été engagés afin d'améliorer les conditions de travail du personnel administratif, notamment à travers l'aménagement des nouveaux locaux du Ministère de la Défense, établis dans l'ancien espace du Best Western. Ces aménagements visent à offrir un environnement de travail plus fonctionnel, conforme aux exigences administratives de l'institution, et favorable au bien-être ainsi qu'à la productivité du personnel.

Le renforcement institutionnel du Ministère s'est également traduit par la décision de rendre opérationnelles deux directions stratégiques appelées à soutenir l'exécution des missions prioritaires du secteur de la défense. La première est la Direction des Affaires Géopolitiques et Géostratégiques, dont la mission consiste notamment à contribuer à la définition des orientations géopolitiques et géostratégiques du Ministère. Elle est également appelée à collecter, traiter et analyser des données relatives aux dimensions économiques, migratoires, sécuritaires et militaires, afin d'éclairer la prise de décision stratégique en matière de défense nationale.

La deuxième direction n'est autre que la Direction du Service Mixte Obligatoire. Cette direction est créée en vue de faire la promotion de l'engagement citoyen, le civisme et la résilience nationale. Ainsi, elle permettra de mettre en œuvre un programme de formation civique et morale lequel se base sur les principes de discipline, de responsabilité et de service à la collectivité axée sur les valeurs militaires. De plus, elle permettra aux jeunes de secourir, d'assister et de protéger la population en cas de catastrophes naturelles, etc.

Les cent premiers jours du Ministre ont également été marqués par le renforcement de la coordination entre le Ministère de la Défense et le Haut-Commandement des Forces Armées d'Haïti. Cette synergie institutionnelle s'est traduite par la consolidation de mécanismes de concertation et de coordination permanents favorisant une meilleure harmonisation des priorités, une planification plus cohérente des actions et un suivi plus efficace des initiatives engagées au profit du secteur de la défense.

Beaucoup d'efforts ont été déployés en vue de rationaliser les ressources, valoriser le capital humain et moderniser les infrastructures des Forces Armées d'Haïti ainsi que les conditions de travail du personnel civil.

3.2- Développement de partenariats stratégiques nationaux

- **Formalisation en cours du protocole d'accord entre le ministère de la défense et l'Université d'Etat d'Haïti**

Dans le cadre de ses efforts visant à renforcer durablement les capacités institutionnelles du secteur de la défense, le Ministère de la Défense a engagé les démarches préparatoires en vue de la formalisation d'un protocole d'accord avec l'Université d'Etat d'Haïti (UEH).

Cette initiative s'inscrit dans une vision plus large de modernisation du système de défense nationale, fondée sur la conviction que les défis contemporains de sécurité exigent non seulement des capacités opérationnelles renforcées, mais également le développement des ressources humaines, de la recherche, de l'innovation et de la réflexion stratégique.

Le partenariat envisagé vise à rapprocher le secteur de la défense du monde universitaire afin de mobiliser davantage les ressources intellectuelles, scientifiques et académiques du pays au service du renforcement des capacités nationales de défense. Il doit permettre le développement de mécanismes de coopération dans les domaines de la formation spécialisée, de la recherche appliquée, des études stratégiques, de la gestion des risques, des relations internationales, de la cybersécurité ainsi que de l'analyse des enjeux de sécurité et de défense.

Dans un environnement international marqué par l'émergence de menaces asymétriques, hybrides, technologiques et transnationales, le Ministère considère que la modernisation des Forces Armées d'Haïti et le renforcement du système de défense nationale nécessitent une collaboration plus étroite entre les institutions de défense, les centres de recherche et les établissements d'enseignement supérieur.

Au-delà de ses retombées académiques, ce partenariat contribuera à la construction progressive d'une culture stratégique nationale, en favorisant la production de connaissances, le développement de l'expertise locale et le rapprochement entre les institutions chargées de la défense nationale et les principaux acteurs produisant la connaissance scientifique en Haïti.

La cérémonie de signature du protocole d'accord entre le Ministère de la Défense et l'Université d'État d'Haïti devrait se tenir au cours du mois de juin 2026. Elle constituera une étape importante dans les efforts engagés en vue de moderniser le système de défense nationale et de renforcer les bases intellectuelles, scientifiques et institutionnelles nécessaires à son développement futur.

3.3- Transparence institutionnelle

La modernisation du secteur de la défense repose sur une administration performante, une gouvernance responsable et une gestion rigoureuse des ressources publiques. Au cours des cent premiers jours, le Ministère de la Défense a engagé plusieurs initiatives visant à renforcer les mécanismes de contrôle, de suivi administratif et de gestion financière, tout en poursuivant la modernisation de son organisation territoriale à travers le pilotage du processus de restructuration des Directions Départementales du Ministère de la Défense (DDMD).

Dans cette même dynamique, le Ministère a lancé deux audits institutionnels, réalisés respectivement en collaboration avec l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) et l'Inspection Générale des Finances (IGF), afin de renforcer les dispositifs de contrôle de la gestion publique et de la gestion du patrimoine de l'État. Une commission a également été instituée pour procéder à l'évaluation des équipements de l'ancien Centre National des Équipements (CNE) désormais transférés aux Forces Armées d'Haïti. Par ailleurs, le Ministre a déposé sa déclaration de patrimoine auprès de l'ULCC le 10 avril 2026, conformément aux exigences de transparence et de redevabilité dans la gestion des affaires publiques.

Cette volonté de renforcer la gouvernance s'inscrit dans un contexte où le budget du Ministère de la Défense pour l'exercice 2025-2026 s'élève à 10,7 milliards de gourdes, soit une augmentation de 12,08 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution budgétaire accroît la responsabilité du Ministère en matière de gestion, de contrôle et de reddition de comptes.

La gestion des ressources s'est également traduite par le suivi de 22 marchés de défense engagés dans le cadre du Plan d'action 2026-2027. Le Ministère veille à leur mise en œuvre dans le respect des principes de célérité, de transparence et de régularité administrative, afin d'accompagner la modernisation du secteur de la défense, le

renforcement progressif des capacités opérationnelles des Forces Armées d'Haïti et leur contribution à la réponse sécuritaire nationale.

Sur le plan administratif et financier, l'Administration a assuré le suivi d'un volume de dépenses de 496 697 381 gourdes au cours de la période couverte par le présent bilan. Les mécanismes de contrôle ont également permis d'assurer le suivi administratif de 9 099 325 gourdes de chèques retournés et annulés, témoignant de l'attention portée à la traçabilité des opérations financières et à la bonne gestion des deniers publics.

3.4- Modernisation de la communication institutionnelle

Un projet de réhabilitation de l'espace abritant le système de communication des Forces Armées d'Haïti à Laboule 12 a été engagé. À cet effet, un devis estimatif détaillé a été élaboré et soumis aux instances concernées. Le projet demeure en attente de la validation du financement par la Banque de la République d'Haïti (BRH).

Dans le cadre du suivi du projet, plusieurs séances de travail ont eu lieu entre mars et juin 2026 entre le Corps du Génie des FAd'H, des représentants du Ministère de la Défense et de la BRH. Ces échanges ont été complétés par plusieurs visites techniques effectuées sur le site de Boutilliers, à Laboule 12, afin d'évaluer les besoins et de préparer la mise en œuvre du projet.

La réhabilitation de cette infrastructure présente un intérêt stratégique majeur pour les Forces Armées d'Haïti. Situé sur un site dominant une partie importante de la région métropolitaine, l'espace de Boutilliers constitue un emplacement privilégié pour le déploiement des systèmes de communication militaires. Le projet permettra non seulement aux FAd'H de récupérer et de valoriser pleinement cet espace stratégique, mais également de créer les conditions nécessaires à l'intégration progressive de technologies de communication plus modernes et plus performantes. À terme, il contribuera au renforcement des capacités de commandement, de coordination et de transmission de l'institution militaire, composantes essentielles de toute force armée moderne.

Le 18 mai 2026, les Forces Armées d'Haïti ont franchi une nouvelle étape dans la modernisation de leur communication institutionnelle avec le lancement de leurs plateformes numériques officielles et la structuration de leur présence sur les réseaux sociaux. Cette initiative vise à renforcer la diffusion de l'information, à améliorer les interactions avec le public et à accroître la visibilité de l'institution. Elle s'est accompagnée de l'adoption d'un logo officiel unique destiné à harmoniser l'identité visuelle des FAd'H et à consolider leur image institutionnelle.

3.5- Dialogue social, valorisation du personnel et équité de genre

Le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Défense repose également sur la qualité de ses ressources humaines. Au cours de la période, une attention particulière a été accordée au dialogue avec le personnel civil et militaire, à l'écoute des préoccupations exprimées ainsi qu'à l'identification de pistes d'amélioration des conditions de travail et de service.

a-Dialogue social

Les différentes visites effectuées dans les bases militaires ainsi que les échanges réguliers avec les cadres, employés et membres des Forces Armées d'Haïti ont permis de recueillir les préoccupations du personnel et de mieux appréhender les défis auxquels il est confronté. Cette démarche vise à favoriser un climat de confiance, de responsabilité et de participation au sein des institutions relevant du secteur de la défense.

b-Valorisation du personnel

Le ministre de la Défense avait initié, dans le cadre d'un rapprochement avec le personnel administratif, des rencontres et des séances d'échanges avec les employés du Ministère. En effet, ces rencontres qui portaient précisément sur les perspectives d'évolution de carrière, la reconnaissance de l'ancienneté et l'amélioration des

conditions de travail, permettent d'avoir une certaine connaissance des préoccupations et des desiderata de ces employés.

En conséquence, le ministre avait entamé des démarches en vue d'apporter des réponses concrètes à ces préoccupations. C'est ainsi qu'il y a eu le lancement de l'initiative de promotion en faveur des employés comptant environ douze à quatorze années de service actif au sein du Ministère. Dans cette perspective, cela valorise l'expérience de ces employés, les motive et les encourage ; sans oublier que c'est un aspect qui met en avant la culture de mérite au sein de l'institution.

Il faut souligner également que le Ministère poursuit ses efforts visant à renforcer les compétences de son personnel à travers la promotion de la formation, du perfectionnement professionnel et du développement des capacités techniques. Cette orientation s'inscrit dans la volonté de disposer de ressources humaines qualifiées, motivées et en mesure de répondre efficacement aux exigences des missions qui leur sont confiées.

c-Augmentation de la carte de débit pour les militaires

Conscient de l'importance du bien-être du personnel dans le processus de professionnalisation des Forces Armées d'Haïti, le Ministre de la Défense a pris plusieurs mesures visant à améliorer les conditions de vie et de service des militaires. Parmi celles-ci, figure l'augmentation du montant associé à la carte de débit mise à la disposition du personnel militaire. Cette mesure vise à apporter un soutien concret aux militaires dans un contexte économique difficile et s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation de la condition militaire, de renforcement du moral des troupes et de reconnaissance des efforts consentis par les femmes et les hommes engagés au service de la Nation.

d-Équité de genre

La promotion de l'équité de genre continue également de faire partie des principes pris en compte dans les activités de recrutement, de formation et de professionnalisation conduites au sein du secteur de la défense. À cet égard, les programmes de formation des nouvelles recrues intègrent notamment des modules relatifs aux droits humains, à l'équité de genre et à la protection civile, conformément aux orientations retenues dans le cadre du processus de professionnalisation des Forces Armées d'Haïti.

Une attention particulière est également accordée à l'amélioration des conditions d'accueil des femmes au sein des infrastructures militaires. Dans le cadre des travaux de réhabilitation des bases, des espaces spécifiquement destinés au personnel féminin sont progressivement aménagés. À la base de Vertières, par exemple, plusieurs modules ont été entièrement réhabilités afin de répondre aux besoins des femmes militaires.

3.6- Soutien au personnel militaire et initiatives médico-sociales

Le renforcement des capacités du secteur de la défense repose également sur l'amélioration des mécanismes de soutien au personnel militaire. À cet égard, plusieurs initiatives à caractère médico-social ont été engagées au cours de la période afin de contribuer au bien-être des militaires et au développement de capacités complémentaires en matière de santé et de prise en charge des situations d'urgence.

a-Banque de Sang Militaire : 750 pochettes collectées

Parmi ces initiatives figure le lancement du projet de Banque de Sang Militaire. Cette démarche vise à renforcer l'autonomie transfusionnelle des Forces Armées d'Haïti et à améliorer la capacité de prise en charge des militaires ainsi que de leurs familles en cas de besoin.



Elle s'inscrit dans une approche plus large de soutien au personnel militaire et de renforcement des dispositifs d'assistance au sein de l'institution. À ce titre, **750 pochettes de sang ont été collectées grâce à la mobilisation des donneurs militaires et civils entre le 10 avril et le 9 juin 2026.**

b-Formation aux premiers secours et appui médico-psychologique : 200 soldats, 2 infirmières et 2 observateurs formés

Dans le cadre du renforcement des capacités sanitaires des Forces Armées d'Haïti, le service médical des FAd'H, en partenariat avec Médecins Sans Frontières Belgique et Médecins Sans Frontières Hollande, a lancé, le 20 mai 2026, une journée de formation au profit du personnel militaire. Cette formation, qui a pris fin vers la mi-juin, a permis de former 200 soldats, 2 infirmières et 2 observateurs.

La formation a porté sur la prévention et la prise en charge des violences sexuelles, les premiers secours psychologiques ainsi qu'aux techniques de secourisme clinique de base.

S'inscrivant dans une dynamique de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des FAd'H, ce programme de formation a doté les militaires de compétences pratiques leur permettant d'intervenir efficacement en situation d'urgence, notamment en cas d'accident, de blessure ou de crises humanitaires. À travers ces initiatives, le Ministère de la Défense entend contribuer au développement d'une culture de prévention, de solidarité et de prise en charge au sein des Forces Armées d'Haïti, tout en renforçant les capacités humaines nécessaires à l'accomplissement de leurs missions au service de la population et de la Nation.



IV. PERSPECTIVES

Les travaux engagés au cours des cent premiers jours ont permis d'amorcer plusieurs chantiers structurants destinés à renforcer progressivement les capacités de défense de l'État. Ils constituent une première étape dans la mise en œuvre du Plan d'action 2026-2027 et appellent désormais une phase de consolidation, d'accélération et de mise en œuvre.

Au cours des prochains mois, le Ministère poursuivra les efforts engagés afin de renforcer les capacités opérationnelles des Forces Armées d'Haïti, d'améliorer les infrastructures militaires, d'augmenter progressivement les effectifs et de poursuivre la professionnalisation de l'institution. L'intégration de 2000 nouvelles recrues, rendue possible par la campagne nationale de recrutement et l'extension des capacités d'accueil des centres de formation constitue l'une des principales priorités de cette nouvelle étape.

Les travaux de réhabilitation engagés au cours des cent premiers jours ont continué à progresser après la période couverte par le présent bilan. À titre d'illustration, la réhabilitation de la base de Vertières a été achevée, rendant le site prêt à accueillir environ 700 recrues à compter du 5 juillet 2026. Cette évolution confirme la dynamique de mise en œuvre des projets engagés par le Ministère.

La finalisation de la nouvelle doctrine militaire ouvrira également une phase importante de sa diffusion et de sa mise en œuvre progressive. Dans cette perspective, l'organisation, en perspective, du Forum public sur la vision et l'avenir des Forces Armées d'Haïti permettra d'enrichir la réflexion doctrinale en associant les citoyens, les universitaires, les anciens militaires et les organisations de la société civile à la définition de la vision de l'institution militaire.

Le Ministère entend également poursuivre le développement de la coopération internationale afin de diversifier les opportunités de formation, d'assistance technique et de renforcement des capacités. Cette dynamique contribuera à accompagner la modernisation des Forces Armées d'Haïti et à renforcer leur insertion dans les mécanismes régionaux et internationaux de coopération en matière de défense.

Sur le plan institutionnel, les efforts se poursuivront afin d'améliorer le fonctionnement du Ministère de la Défense, de consolider les partenariats avec les institutions nationales, notamment l'Université d'État d'Haïti, et de renforcer les dispositifs de transparence, de gestion et de communication publique.

Enfin, la poursuite des actions engagées devra permettre de faire avancer environ 22 projets déjà préparés dans le cadre du Plan d'action 2026-2027. Leur progression constituera un levier important pour consolider les chantiers ouverts au cours des cent premiers jours, notamment en matière d'infrastructures, de modernisation institutionnelle et de renforcement des capacités du secteur de la défense. L'augmentation du budget du Ministère de la Défense pour l'exercice 2025-2026, porté à 10,7 milliards de gourdes, soit une hausse de 12,08 % par rapport à l'exercice précédent, offre un cadre favorable à la poursuite et à l'accélération progressive de ces priorités.

Conclusion générale

Les cent premiers jours du Ministre Mario ANDRÉSOL à la tête du Ministère de la Défense ont permis d'engager plusieurs réformes et initiatives destinées à renforcer progressivement les capacités de défense de l'État haïtien.

Les actions entreprises ont porté simultanément sur la modernisation des Forces Armées d'Haïti, le renforcement de leurs effectifs, le développement de leurs infrastructures, l'élaboration d'une nouvelle doctrine militaire, l'intensification de la coopération internationale, le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère ainsi que la contribution des FAd'H à la réponse sécuritaire nationale.

Si ces premiers résultats témoignent d'une dynamique encourageante, ils mettent également en évidence l'ampleur des défis qui restent à relever. Le renforcement des capacités nationales de défense demeure un chantier de longue haleine qui exige des ressources, de la constance, de la planification et une vision stratégique partagée.

Les travaux présentés dans ce document illustrent ainsi une première étape d'un processus appelé à se poursuivre dans le cadre du Plan d'action 2026-2027. Ils traduisent la volonté du Ministère de bâtir, progressivement, une institution militaire moderne, républicaine, professionnelle et pleinement engagée au service de la sécurité, de la souveraineté nationale et des institutions de la République.

FIN